



ODDO BHF AVENIR EUROPE

OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel au 28 mars 2024

Edition pour la Suisse

Le prospectus de vente détaillé, des documents intitulés "Informations clés pour l'investisseur", les statuts, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, CACEIS Bank, Montrouge, succursale Zurich / Suisse, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. La liste des variations du portefeuille est gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.

Société de Gestion : Oddo BHF Asset Management SAS

Dépositaire : Oddo BHF SCA

Gestionnaire Administratif et Comptable par délégation : EFA

Commissaire aux Comptes : Deloitte et Associés

TABLE DES MATIERES

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM	3
2. RAPPORT DE GESTION	5
3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM	7
RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE OPCVM V	48
ANNEXE SFDR	50

1. INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1.1. Classification

Le fonds est classé OPCVM « Actions Internationales ».

1.2. Objectif de gestion

L'objectif de gestion est la croissance du capital à long terme en surperformant sur cinq ans glissant l'indice de référence : MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR, tout en prenant en compte des critères ESG.

1.3. Régime fiscal

Le Fonds peut servir de support à des contrats d'assurance vie libellés en unités de compte.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

1.4. Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir comptes annuels en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management SAS pour mesurer le risque global de l'OPCVM est la méthode du calcul de l'engagement.
- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.
Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.

1.5. Déontologie

- **Contrôle des intermédiaires**
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.oddomeriten.eu.
- **Frais d'intermédiation**
Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- **Droits de vote**
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com, conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- **Informations sur la politique de rémunération**
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

1.6. Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Le fonds Oddo BHF Avenir Europe n'a pas eu recours aux techniques de gestion efficaces et aux instruments dérivés au cours de l'exercice.

1.7. Changements intervenus au cours de l'exercice

01/04/2022 : Modification de la méthode de calcul des commissions de surperformance afin de tenir compte des orientations de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) qui deviennent obligatoirement applicables en France.

1.8. Reporting SFTR

La gestion du fonds sur l'exercice considéré ne donne pas lieu à un reporting SFTR.

1.9. Retenues à la source

Les porteurs du fonds Oddo BHF Avenir Europe sont informés qu'Oddo BHF AM SAS, soucieuse de l'intérêt des porteurs de parts, a demandé à certains Etats de l'Union européenne le remboursement des retenues à la source sur les dividendes versés aux OPC gérés par ODDO BHF AM SAS. Ces demandes sont fondées sur le principe de non-discrimination entre OPCVM posé par plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union Européenne.

Oddo BHF AM SAS a estimé, après une étude approfondie que le fonds pouvait envisager un remboursement significatif, sans pour autant être garanti. Dans le cadre de ces procédures, les porteurs sont informés que la société de gestion pourra utiliser les services d'un cabinet d'avocat spécialisé et d'Oddo BHF SCA, rémunérés à ce titre.

2. RAPPORT DE GESTION

2.1. Contexte macroéconomiques et performances des marchés actions

L'année calendaire mars 2023-2024 aura été une année favorable pour les marchés. On peut lister 3 éléments favorables cette année :

1. La fin de la crise logistique qui avait rendue difficile la vie de nos entreprises sur les 18 derniers mois.
2. L'apaisement de l'inflation, tant en Europe qu'aux USA, qui termine proche des 2% en Europe à la fin mars 2024
3. Une stabilité des taux longs, qui terminent sur l'année au même niveau qu'ils l'avaient commencé.

Seule ombre au tableau, l'économie chinoise, qui avait suscité bien des espoirs après la fin de la crise Covid, n'aura pas été le moteur attendu de la croissance mondiale, les bourses chinoises terminant d'ailleurs cette année encore en forte baisse cette année.

2.2. Performances

Dans ce contexte favorable, notre fonds aura terminé en ligne avec un indice en hausse de 10,5%. Cette performance est acceptable dans un contexte de fort rebond des Financières dont nous sommes structurellement absents.

Parts	Performance annuelle	Indicateur de référence
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	10,60%	10,47%
ODDO BHF Avenir Europe CM-EUR	10,68%	
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	8,12%	
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	10,56%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	9,64%	
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	11,90%	
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	10,64%	
ODDO BHF Avenir Europe DN-EUR	10,65%	
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	9,64%	
ODDO BHF Avenir Europe GC-EUR	10,62%	

Parmi les meilleures performances de l'année, soulignons les motoristes d'avions (Safran, Rolls Royce) qui ont bénéficié de la reprise du trafic, les sociétés exposées au cycle d'investissement des semiconducteurs (BESI, ASMi) qui ont profité de l'émergence de l'intelligence artificielle, ainsi que certaines sociétés qui avaient particulièrement souffert de la fin du Covid, comme de Longhi (machines à café) ou Fluidra (équipement de la piscine). Inversement, ST Microelectronics ou Soitec (semiconducteurs) auront notamment souffert de volumes décevants, tandis qu'un marché de la pulpe de papier en berne aura fait reculer Valmet et Andritz.

2.3. Mouvements

En termes de mouvement significatifs, nous avons renforcé 1/ Sodexo (restauration sous contrat) pour jouer l'amélioration significative de ses fondamentaux et de sa gestion et 2/ GN Store (appareils auditifs et casques audio) pour profiter d'un retour à des volumes positifs post Covid. Inversement, nous avons allégé Besi et ASMi suite à la forte croissance des titres et vendu notre position en Michelin, suite à des volumes que nous avons jugé décevants.

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal

Titre	Acquisition	Cession	Devise
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	76 103 049,64	84 839 700,00	EUROS
Michelin SA		60 740 766,96	EUROS
Sodexo	58 443 386,53		EUROS
BE Semiconductor Industries NV Reg		52 107 403,29	EUROS
Logitech Intl SA Reg		48 396 454,80	EUROS
GN Store Nord Ltd	46 578 232,02		EUROS
ASM Intl NV Reg	7 454 477,36	40 883 952,63	EUROS
Icon Plc	6 778 723,98	33 638 813,13	EUROS
Trelleborg AB B		32 252 867,87	EUROS
Qiagen NV Reg	10 858 614,36	31 773 323,69	EUROS

2.4. Perspectives

L'année qui s'annonce porte toujours son lot d'incertitudes avec le contexte politique qui n'est pas très rassurant, dans un climat de fortes tensions alors que les élections américaines s'approchent et un contexte économique qui demeure incertain, alors qu'une reprise hypothétique est attendue au H2. Dans cet environnement, nous maintenons inchangée notre politique d'investissement centrée sur des entreprises rentables quelles que soient les circonstances, leaders mondiales et bien gérées.

3. COMPTES ANNUELS DE L'OPCVM

ODDO BHF AVENIR EUROPE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 mars 2024

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF AVENIR EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF AVENIR EUROPE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield icon with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	1 592 222 185,59	1 571 015 952,26
Actions et valeurs assimilées	1 511 436 405,21	1 483 909 360,31
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 511 436 405,21	1 483 909 360,31
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	0,00	0,00
<i>Autres titres de créances</i>	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	80 785 780,38	87 106 591,95
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	80 785 780,38	87 106 591,95
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	8 475 958,39	17 518 471,73
Opérations de change à terme de devises	6 319 189,95	8 968 638,25
Autres	2 156 768,44	8 549 833,48
Comptes financiers	25 275 829,29	25 614 534,44
Liquidités	25 275 829,29	25 614 534,44
Total de l'actif	1 625 973 973,27	1 614 148 958,43

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Capitaux propres		
Capital	1 560 236 316,47	1 529 726 385,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	4 416 215,41	4 921 118,56
Report à nouveau (a)	7,83	16,42
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	48 651 426,29	63 679 000,86
Résultat de l'exercice (a, b)	2 842 930,11	-140 441,10
Total des capitaux propres	1 616 146 896,11	1 598 186 080,52
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	9 827 077,16	15 962 877,91
Opérations de change à terme de devises	6 260 466,43	9 015 344,52
Autres	3 566 610,73	6 947 533,39
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	1 625 973 973,27	1 614 148 958,43

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 019 663,25	20,14
Produits sur actions et valeurs assimilées	25 807 479,65	29 941 453,81
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	191 857,65	129,76
TOTAL (I)	27 019 000,55	29 941 603,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	81,13	49,61
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	81,13	49,61
Résultat sur opérations financières (I - II)	27 018 919,42	29 941 554,10
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	24 061 029,74	28 200 842,39
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	2 957 889,68	1 740 711,71
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-114 959,57	-1 881 152,81
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	2 842 930,11	-140 441,10

ANNEXE

Le fonds s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPCVM.

LES COMPTES ANNUELS SONT PRÉSENTÉS SOUS LA FORME PRÉVUE PAR LE RÈGLEMENT ANC N°2014-01 MODIFIÉ.

La devise de comptabilité est l'euro.

REGLES D'EVALUATION ET DE COMPTABILISATION DES ACTIFS

Règles d'évaluation des actifs :

Le calcul de la valeur liquidative de la part est effectué en tenant compte des règles d'évaluation précisées ci-dessous :

- Les instruments financiers et valeurs mobilières négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché, selon les principes suivants :
- L'évaluation se fait au dernier cours de bourse officiel.

Le cours de bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotations européennes : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative

Les cours retenus sont ceux connus le lendemain à 9 heures (heure de Paris) et récupérés par le biais de diffuseurs : Fininfo ou Bloomberg. En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse connu est utilisé.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant composé :
- d'un taux sans risque obtenu par interpolation linéaire de la courbe OIS actualisée quotidiennement
- d'un spread de crédit obtenu à l'émission et gardé constant pendant toute la durée de vie du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à trois mois seront évalués selon la méthode linéaire.

- Les contrats financiers (les opérations à terme, fermes ou conditionnelles, ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré) sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la Société de Gestion. La méthode d'évaluation des engagements hors bilan est une méthode qui consiste en une évaluation au cours de marché des contrats à terme fermes et en une traduction en équivalent sous-jacent des opérations conditionnelles.
- Garanties financières : aux fins de limiter au mieux le risque de contrepartie tout en tenant compte de contraintes opérationnelles, la Société de Gestion applique un système d'appel de marge par jour, par fonds et par contrepartie avec un seuil d'activation fixé à un maximum de 100 K€, fondé sur une évaluation au prix de marché (*mark-to-market*).

Les dépôts sont comptabilisés sur la base du nominal auxquels sont rajoutés les intérêts calculés quotidiennement.

Les cours retenus pour la valorisation des opérations à terme, fermes ou conditionnelles sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient selon leur place de cotation :

Places de cotations européennes : Cours de compensation du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations asiatiques : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

Places de cotations nord et sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour de la valeur liquidative si différent du dernier cours

En cas de non-cotation d'un contrat à terme ferme ou conditionnel, le dernier cours connu est retenu.

Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur. Les titres reçus en pension sont inscrits à leur date d'acquisition dans la rubrique « Créances représentatives des titres reçus en pension » à leur valeur fixée dans le contrat par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Pendant la durée de détention ils sont maintenus à cette valeur, à laquelle viennent se rajouter les intérêts courus de la pension.

Les titres donnés en pension sont sortis de leur compte au jour de l'opération de pension et la créance correspondante est inscrite dans la rubrique « Titres donnés en pension » ; cette dernière est évaluée à la valeur de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite dans la rubrique « Dettes représentatives des titres donnés en pension » par la contrepartie du compte de disponibilité concerné. Elle est maintenue à la valeur fixée dans le contrat à laquelle viennent se greffer les intérêts relatifs à la dette.

- Autres instruments : Les parts ou actions d'OPC détenus sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au Commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Méthodes de comptabilisation :

Comptabilisation des revenus :

Les intérêts sur obligations et titres de créance sont calculés selon la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction :

Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing :

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la Valeur Liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs qui investissent à moyen/long terme, la Société de Gestion a décidé d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing au Fonds avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le solde quotidien de souscriptions-rachats est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde (en valeur absolue) des souscriptions-rachats est supérieur au seuil. Ce mécanisme d'ajustement de prix a pour seul objectif de protéger les porteurs de parts présents dans le Fonds en limitant l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative. Ce mécanisme ne génère pas de coûts supplémentaires pour les porteurs mais répartit les coûts de telle manière que les porteurs présents dans le Fonds n'assument pas les coûts liés aux transactions en raison des souscriptions/rachats effectués par les porteurs entrants ou sortants.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total du Fonds. Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la Valeur Liquidative (correspondant aux coûts de réaménagement du portefeuille) sont déterminés par la Société de Gestion. Le facteur d'ajustement est revu de manière mensuelle.

Les indicateurs de performance et de risque sont calculés sur la base d'une valeur liquidative potentiellement ajustée. Ainsi, l'application du mécanisme de Swing Pricing pourra avoir un effet sur le niveau de volatilité du Fonds et, ponctuellement, sur sa performance. ODDO BHF AVENIR EUROPE 26.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement qui ne peut en aucun cas être rendu public.

Affectation des sommes distribuables (revenus et plus-values)

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, jetons de présence ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille du Fonds majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les sommes distribuables sont :

1° Le résultat net de l'exercice augmenté des reports à nouveau et majoré ou diminué du solde des comptes de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos.

2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1° et 2° peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La Société de Gestion décide de la répartition des sommes distribuables.

Pour chaque catégorie de parts, le cas échéant, le Fonds peut opter pour l'une des formules suivantes :

- la capitalisation pure : les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;
- la distribution pure : les sommes sont partiellement ou intégralement distribuées, aux arrondis près ; possibilité de distribuer des acomptes ;
- pour les Fonds qui souhaitent conserver la liberté de capitaliser ou/et de distribuer. La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables.

La Société de Gestion décide de la répartition des sommes distribuables en fonction de l'affectation des revenus prévue dans le prospectus et pourra, le cas échéant, distribuer des acomptes.

CR-EUR	FR0000974149	EUR	Capitalisation
DR-EUR	FR0011380070	EUR	Revenus : Distribution Plus ou moins-value : distribution et/ou capitalisation
CI-EUR	FR0010251108	EUR	Capitalisation
CN-EUR	FR0011036920	EUR	Capitalisation
GC-EUR	FR0011603901	EUR	Capitalisation
CR-USD [H]**	FR0012224640	USD	Capitalisation
DI-EUR	FR0013312071	EUR	Revenus : Distribution Plus ou moins-value : distribution et/ou capitalisation
CN-CHF [H]***	FR0013335791	CHF	Capitalisation
CM-EUR	FR0014000DI1	EUR	Capitalisation

INFORMATION SUR LES FRAIS

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux barème Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR, DI EUR, CM EUR, DM EUR et CN-CHF[H],
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion (commissaire aux comptes, Dépositaire, distribution, avocats, etc.)	Actif net OPCVM exclus	Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CR-USD [H] : 2 % maximum TTC
		Parts CI-EUR, CN-EUR, GC-EUR, DN-EUR, DI-EUR, CM-EUR, DM-EUR et CN-CHF [H]: 1 % maximum TTC
Commission de surperformance*	Actif net	<p>Parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR et CN-CHF [H] : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées et sous condition d'une performance absolue positive. (*)</p> <p>Parts CI-EUR et DI-EUR : 20% maximum de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées sur les cinq derniers exercices, toutes compensées. (*)</p> <p>Parts CM-EUR et DM-EUR : 15% TTC de la surperformance du Fonds par rapport à son indice de référence (MSCI Europe Smid Cap Net Return EUR), une fois les sous-performances passées toutes compensées. (*)</p>
Acteurs percevant des commissions de mouvement : Société de Gestion : 100%	Prélèvement sur chaque transaction	<p>Actions : selon les marchés, avec un maximum de 0,50% TTC avec un minimum de 7,50 € HT pour les actions françaises et 50 € HT pour les actions étrangères.</p> <p>Obligations : 0,03% TTC avec un minimum de 7.50€ HT</p> <p>Instruments monétaires et dérivés : Néant</p>

* Les commissions de surperformance seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :

- La commission de surperformance est basée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence et intègre un mécanisme de rattrapage des sous-performances passées.
- La performance du Fonds est déterminée par rapport à son actif comptable après prise en compte des frais de gestion fixes et avant prise en compte de la commission de surperformance.
- Le calcul de la surperformance s'appuie sur la méthode de « l'actif indicé » qui permet de simuler un actif fictif subissant les mêmes conditions de souscriptions et rachats que le Fonds tout en bénéficiant de la performance de l'indicateur de référence. Cet actif indicé est ensuite comparé à l'actif du Fonds. La différence entre ces deux actifs donne donc la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence.
- A chaque calcul de valeur liquidative, dès lors que la performance du Fonds dépasse la performance de l'indicateur de référence, une provision pour commission de surperformance est constituée. Dans le cas d'une sous-performance du Fonds par rapport à son indicateur de référence, entre deux valeurs

liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures. La commission de surperformance est calculée et provisionnée séparément pour chaque part du Fonds.

- L'indicateur de référence sera calculé dans la devise de la part, quelle que soit la devise dans laquelle la part concernée est libellée, à l'exception des parts couvertes contre le risque de change pour lesquelles l'indicateur de référence sera calculé dans la devise de référence du Fonds.

- La commission de surperformance est mesurée sur une période de calcul qui correspond à l'exercice comptable du Fonds (la " Période de Calcul "). Chaque Période de Calcul commence le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable du Fonds et se termine le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. Pour les parts lancées au cours d'une Période de Calcul, la première Période de Calcul durera au moins 12 mois et se terminera le dernier jour ouvrable de l'exercice comptable suivant. La commission de surperformance accumulée est payable annuellement à la Société de Gestion après la fin de la Période de Calcul.

- En cas de rachats, s'il y a une provision pour commission de surperformance, la quote-part de provision proportionnelle aux rachats est cristallisée et définitivement acquise à la Société de Gestion.

- L'horizon de temps sur lequel la performance est mesurée est une période glissante d'une durée maximale de 5 ans (« Période de Référence de la Performance »). A l'issue de cette période, le mécanisme de compensation des sous-performances passées peut être partiellement réinitialisé. Ainsi, à l'issue de cinq années de sous-performance cumulée sur la Période de Référence de la Performance, les sous-performances peuvent être partiellement réinitialisées sur une base annuelle glissante, en effaçant la première année de sous-performance de la Période de Référence de la Performance concernée. Dans le cadre de la Période de Référence de la Performance concernée, les sous-performances de la première année peuvent être compensées par les surperformances réalisées au cours des années suivantes de la Période de Référence de la Performance.

- Sur une Période de Référence de la Performance donnée, toute sous-performance passée doit être rattrapée avant que des commissions de surperformance ne puissent être à nouveau exigibles.

- Lorsqu'une commission de surperformance est cristallisée à la fin d'une Période de Calcul (hors cristallisation due aux rachats), une nouvelle Période de Référence de la Performance commence.

- Pour les parts CR-EUR, CR-SEK [H], DR-EUR, CN-EUR, GC-EUR, CR-USD [H], DN-EUR et CN-CHF [H] : aucune commission de surperformance n'est exigible dès lors que la performance absolue de la part est négative. La performance absolue est définie comme la différence entre la valeur liquidative courante et la dernière valeur liquidative calculée à la fin de la Période de Calcul précédent (Valeur Liquidative de Référence).

- Par exception, pour les parts CM-EUR et DM-EUR la Période de Référence court de la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée (date de création si jamais prélevée) à la date de clôture de l'exercice en cours. Si à la clôture de l'exercice en cours la part est en sous-performance depuis la dernière date de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée alors aucune commission de surperformance n'est prélevée et la Période de Référence est prolongée jusqu'à la clôture suivante. Ainsi, des commissions de surperformance ne pourront à nouveau être prélevées que si les sous-performances des exercices antérieurs sont toutes intégralement compensées (Principe de High Water Mark relatif à l'indicateur de référence).

- Pour les parts CI-EUR, DI-EUR, CM-EUR et DM-EUR les porteurs sont avertis que, sous condition de surperformance, des commissions de surperformance pourront être payées à la Société de Gestion même en cas de performance absolue négative.

Les changements intervenus sur l'exercice sont : Liquidation de la part CR-SEK le 15/06/2023.

1. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Actif net en début d'exercice	1 598 186 080,52	2 237 795 773,04
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	243 346 792,53	320 327 402,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-367 187 677,38	-857 192 046,19
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	141 650 399,08	173 499 123,34
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-82 565 884,12	-90 900 514,64
Plus-values réalisées sur contrats financiers	906 101,08	1 939 788,84
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-896 085,01	-1 374 439,89
Frais de transaction	-8 350 554,32	-6 166 910,13
Différences de change	-505 024,40	-132 195,63
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	89 221 885,31	-180 417 014,50
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	335 409 158,62	246 187 273,31
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	246 187 273,31	426 604 287,81
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers	135 429,79	59 122,00
<i>Différence d'estimation exercice N :</i>	48 723,52	-86 706,27
<i>Différence d'estimation exercice N-1 :</i>	-86 706,27	-145 828,27
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-749 596,69	-983 226,48
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-2 859,96	-9 493,41
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 957 889,68	1 740 711,71
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments (*)	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	1 616 146 896,11	1 598 186 080,52

(*) Le contenu de cette ligne fera l'objet d'une explication précise de la part de l'OPCVM (apports en fusion, versements reçus en garantie en capital et/ou de performance)

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

2.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Désignation des valeurs	Montant	%
Actif			
	Obligations et valeurs assimilées		
	Total Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
	Titres de créances		
	Total Titres de créances	0,00	0,00
Total Actif		0,00	0,00
Passif			
	Opérations de cession sur instruments financiers		
	Total Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Total Passif		0,00	0,00
Hors-bilan			
	Opérations de couverture		
	Total Opérations de couverture	0,00	0,00
	Autres opérations		
	Total Autres opérations	0,00	0,00
Total Hors-bilan		0,00	0,00

2.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers							25 275 829,29	1,56
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	0 - 3 mois]	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	25 275 829,29	1,56								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

2.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devises Autres	%
	SEK	SEK	GBP	GBP	USD	USD		
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	159 394 303,92	9,86	114 088 301,01	7,06	104 255 184,45	6,45	157 698 871,97	9,76
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Créances	1 678 432,32	0,10			4 902 068,05	0,30	1 440 591,21	0,09
Comptes financiers	5 953,14	0,00	13 606,61	0,00	10 916,13	0,00	32 975,50	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Contrats financiers								
Dettes					23 260,12	0,00	1 062,30	0,00
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

2.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
Total des créances	Opérations à terme Hedgé	6 309 189,95
	Coupons et dividendes	2 054 174,87
	Autres créances	102 593,57
	Appel de marge sur contrat de change à terme	10 000,00
		8 475 958,39
Total des dettes	Opérations à terme Hedgé	6 260 466,43
	Autres dettes	1 316 690,75
	Charges externes prov	2 249 919,98
		9 827 077,16
Total dettes et créances		-1 351 118,77

2.6. CAPITAUX PROPRES

2.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
PART CR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	201 952,121	126 120 987,87
Titres rachetés durant l'exercice	-380 580,342	-236 421 598,36
Solde net des Souscriptions / Rachats	-178 628,221	-110 300 610,49

	En parts	En montant
PART CI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	120,964	51 561 552,52
Titres rachetés durant l'exercice	-197,813	-81 169 642,40
Solde net des Souscriptions / Rachats	-76,849	-29 608 089,88

	En parts	En montant
PART CN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	10 394,83	26 142 266,69
Titres rachetés durant l'exercice	-10 873,193	-26 627 199,13
Solde net des Souscriptions / Rachats	-478,363	-484 932,44

	En parts	En montant
PART GC-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	43 304,158	8 084 775,94
Titres rachetés durant l'exercice	-93 533,628	-17 231 111,71
Solde net des Souscriptions / Rachats	-50 229,47	-9 146 335,77

	En parts	En montant
PART CR-USD (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-11 420,887	-1 727 986,35
Solde net des Souscriptions / Rachats	-11 420,887	-1 727 986,35

	En parts	En montant
PART DR-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	752,645	94 983,06
Titres rachetés durant l'exercice	-24 728,259	-3 152 323,10
Solde net des Souscriptions / Rachats	-23 975,614	-3 057 340,04

	En parts	En montant
PART DI-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	0	
Solde net des Souscriptions / Rachats	0	

	En parts	En montant
PART DN-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	0	
Titres rachetés durant l'exercice	-536,211	-50 614,58
Solde net des Souscriptions / Rachats	-536,211	-50 614,58

	En parts	En montant
PART CN-CHF (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	1 194	135 146,85
Titres rachetés durant l'exercice	-909,153	-107 223,95
Solde net des Souscriptions / Rachats	284,847	27 922,90

	En parts	En montant
Part CM-EUR		
Titres souscrits durant l'exercice	329,746	31 207 070,74
Titres rachetés durant l'exercice	-6,486	-692 167,95
Solde net des Souscriptions / Rachats	323,26	30 514 902,79

	En parts	En montant
PART CR-SEK (H)		
Titres souscrits durant l'exercice	1,231	8,86
Titres rachetés durant l'exercice	-1 119,467	-7 809,95
Solde net des Souscriptions / Rachats	-1 118,236	-7 801,09

2.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
PART CR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	5 255,09
Montant des commissions de souscription perçues	5 255,09
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	5 255,09
Montant des commissions de souscription rétrocedées	5 255,09
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART GC-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	22,75
Montant des commissions de souscription perçues	22,75
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	22,75
Montant des commissions de souscription r�troced�es	22,75
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CR-USD (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DR-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	58,25
Montant des commissions de souscription perçues	58,25
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	58,25
Montant des commissions de souscription r�troced�es	58,25
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DI-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART DN-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CN-CHF (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
Part CM-EUR	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
PART CR-SEK (H)	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

2.6.3.Frais de gestion

	28/03/2024
PART CR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Frais de fonctionnement et de gestion	18 576 031,12
Commission de surperformance	2 421,29
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART CI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de fonctionnement et de gestion	2 903 618,07
Commission de surperformance	208 023,56
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART CN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de fonctionnement et de gestion	768 960,55
Commission de surperformance	97 417,70
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART GC-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Frais de fonctionnement et de gestion	590 496,14
Commission de surperformance	34 748,60
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART CR-USD (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion	98 810,72
Commission de surperformance	16 142,99
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART DR-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,90
Frais de fonctionnement et de gestion	67 757,49
Commission de surperformance	1,38
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART DI-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de fonctionnement et de gestion	158 672,54
Commission de surperformance	6 077,16
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART DN-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de fonctionnement et de gestion	3 093,41
Commission de surperformance	150,68
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART CN-CHF (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de fonctionnement et de gestion	12 833,91
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
Part CM-EUR	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,94
Frais de fonctionnement et de gestion	515 743,29
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

	28/03/2024
PART CR-SEK (H)	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,89
Frais de fonctionnement et de gestion	29,14
Commission de surperformance	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

2.7. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

2.7.1. Garanties reçues par l'OPCVM :

Néant

2.7.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

2.8. AUTRES INFORMATIONS

2.8.1. Valeurs actuelles des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

2.8.2. Valeurs actuelles des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

2.8.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion ou aux gestionnaires financiers et OPCVM gérés par ces entités

	28/03/2024
Actions	0,00
Obligations	0,00
TCN	0,00
OPCVM	0,00
DE000A0YCBR6 Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	80 785 780,38
Instruments financiers à terme	0,00
Total des titres du groupe	80 785 780,38

2.9. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus ou moins-values nettes versées au titre de l'exercice					
	Date	Code part	Libelle part	Montant total	Montant Unitaire
Total acomptes				0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (6)	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	7,83	16,42
Résultat	2 842 930,11	-140 441,10
Total	2 842 937,94	-140 424,68

	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 212 013,40	-1 190 585,65
Total	-1 212 013,40	-1 190 585,65
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	2 322 957,26	-389 217,93
Total	2 322 957,26	-389 217,93
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	596 976,90	658 679,34
Total	596 976,90	658 679,34
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	430 905,57	505 679,88
Total	430 905,57	505 679,88
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-USD (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-21 949,40	-52 120,62
Total	-21 949,40	-52 120,62
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 817,89	-5 096,29
Total	-2 817,89	-5 096,29
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART DI-EUR		
Affectation		
Distribution	133 286,48	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1,43	0,00
Capitalisation	0,00	-3 885,37
Total	133 287,91	-3 885,37
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	161,313	
Distribution unitaire	826,26	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat	0,00	

	28/03/2024	31/03/2023
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	2 859,96
Report à nouveau de l'exercice	0,00	9,10
Capitalisation	2 385,67	0,00
Total	2 385,67	2 869,06
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		3 813,279
Distribution unitaire		0,75
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		0,00

	28/03/2024	31/03/2023
PART CN-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	10 999,03	9 533,86
Total	10 999,03	9 533,86
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
Part CM-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	582 205,25	323 726,56
Total	582 205,25	323 726,56
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-SEK (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,04	-7,52
Total	1,04	-7,52
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du résultat		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	4 416 215,41	4 921 118,56
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 651 426,29	63 679 000,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	53 067 641,70	68 600 119,42

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	30 060 434,44	40 591 087,09
Total	30 060 434,44	40 591 087,09
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CI-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	10 452 690,05	13 763 759,40
Total	10 452 690,05	13 763 759,40
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 836 071,01	3 411 497,24
Total	2 836 071,01	3 411 497,24
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART GC-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	1 896 825,89	2 619 069,04
Total	1 896 825,89	2 619 069,04
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-USD (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	159 487,55	564 913,89
Total	159 487,55	564 913,89
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART DR-EUR		
Affectation		
Distribution	95 273,93	199 650,86
Plus et moins-values nettes non distribuées	515 432,72	1 168 266,82
Capitalisation	0,00	0,00
Total	610 709,65	1 367 917,68
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	19 807,47	43 783,084
Distribution unitaire	4,81	4,56

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART DI-EUR		
Affectation		
Distribution	510 713,73	603 813,92
Plus et moins-values nettes non distribuées	3 886 858,92	3 844 704,97
Capitalisation	0,00	0,00
Total	4 397 572,65	4 448 518,89
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	161,313	161,313
Distribution unitaire	3 165,98	3 743,12

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART DN-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	9 685,73
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	50 020,09
Capitalisation	52 857,43	0,00
Total	52 857,43	59 705,82
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		3 813,279
Distribution unitaire		2,54

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CN-CHF (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	41 318,40	97 286,12
Total	41 318,40	97 286,12
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
Part CM-EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	2 559 674,45	1 676 677,43
Total	2 559 674,45	1 676 677,43
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	28/03/2024	31/03/2023
PART CR-SEK (H)		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,18	-313,18
Total	0,18	-313,18
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire		

2.10. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

PART CR-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	999 688 454,64	1 024 350 280,20	1 189 931 185,52	1 710 136 425,69	1 099 871 327,34
Nombre de titres	1 447 031,729	1 625 659,95	1 835 615,497	2 397 177,517	2 211 005,028
Valeur liquidative unitaire	690,85	630,11	648,24	713,39	497,45
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,83	-0,73	-6,85	0,49	1,45
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	20,77	24,96	87,06	23,76	65,58
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CI-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	348 850 845,81	347 038 362,19	721 494 379,93	1 240 716 196,18	697 989 702,04
Nombre de titres	766,221	843,07	1 704,962	2 690,076	2 190,725
Valeur liquidative unitaire	455 287,50	411 636,47	423 173,29	461 219,75	318 611,28
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	3 031,70	-461,66	135,52	4 150,30	4 406,16
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	13 641,87	16 325,76	56 568,46	15 324,39	41 804,06
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	94 622 759,20	86 755 815,52	152 912 862,45	372 156 186,98	223 972 209,20
Nombre de titres	34 884,111	35 362,474	61 168,52	136 591,393	119 013,747
Valeur liquidative unitaire	2 712,48	2 453,32	2 499,86	2 724,59	1 881,90
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	17,11	18,62	0,82	24,83	25,65
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	81,29	96,47	334,17	90,56	246,96
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution/

PART GC-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	63 307 159,09	66 603 835,31	64 958 596,83	76 104 589,53	46 817 674,87
Nombre de titres	306 591,545	356 821,015	341 524,851	367 122,812	326 908,887
Valeur liquidative unitaire	206,48	186,65	190,19	207,30	143,21
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	1,40	1,41	0,06	1,85	1,94
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,18	7,34	25,42	6,88	18,79
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CR-USD	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net (EUR)	4 975 188,78	6 170 963,95	9 637 636,95	12 843 215,32	8 690 442,38
Actif net (USD)	5 372 208,84	6 705 369,43	10 724 762,40	15 093 346,64	9 540 367,64
Nombre de titres	28 786,007	40 206,894	64 355,155	83 419,020	76 735,731
Valeur liquidative unitaire (EUR)	172,83	153,48	149,75	153,96	113,25
Valeur liquidative unitaire (USD)	186,62	166,77	166,64	180,93	124,32
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,76	-1,29	-1,51	0,13	0,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,54	14,05	34,94	-4,27	20,07
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-USD	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net (USD)	-	-	-	-	1 806 401,21
Actif net (EUR)	-	-	-	-	1 645 473,87
Nombre de titres	-	-	-	-	20 338,212
Valeur liquidative unitaire (EUR)	-	-	-	-	80,90
Valeur liquidative unitaire (USD)	-	-	-	-	88,81
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-	0,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	17,23
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DR-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	2 724 875,01	5 699 373,54	7 036 725,26	8 030 779,63	10 468 980,14
Nombre de titres	19 807,47	43 783,084	50 417,274	50 513,231	92 189,705
Valeur liquidative unitaire	137,56	130,17	139,56	158,98	113,55
Affectation du résultat					
Capitalisation unitaire sur résultat	-0.14	-0.11	-1,47	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	0,23	0,41
Distribution unitaire sur +/- values nettes	4.81	4.56	4,88	5,33	3,00
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DI-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	18 399 997,62	17 251 807,54	52 254 617,31	55 780 190,47	11 788 407,69
Nombre de titres	161,313	161,313	456,312	431,812	128,812
Valeur liquidative unitaire	114 063,94	106 946,17	114 515,10	129 177,02	91 516,37
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-24,08	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	826,26	-	50,19	1 119,53	1 469,32
Distribution unitaire sur +/- values nettes	3 165,98	3 743,12	3 957,84	3 401,67	1 276,17
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DN-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	328 498,62	358 391,05	329 406,37	994 011,86
Nombre de titres	3 277,068	3 813,279	3 300,708	8 829,81
Valeur liquidative unitaire	100,24	93,98	99,79	112,57
Affectation				
Capitalisation unitaire sur résultat	0,72	-	-	-
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	16,12	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	0,75	0,03	0,98
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	2,54	3,46	2,96
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART DM-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	-	-	-	17 545 800,31
Nombre de titres	-	-	-	162,583
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	107 919,03
Affectation				
Capitalisation unitaire sur résultat	-	-	-	-100,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-	1 681,49
Crédit d'impôt (*)	-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CN-CHF	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021	31/03/2020
Actif net	1 481 276,58	1 310 579,25	990 017,90	580 576,21	84 736,13
Nombre de titres	11 828,333	11 543,486	8 763,00	5 135,00	1 030,00
Valeur liquidative unitaire	125,23	113,53	112,97	113,06	82,26
Affectation					
Capitalisation unitaire sur résultat	0,92	0,82	296,80	0,18	0,85
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3,49	8,42	24,17	0,02	15,27
Distribution unitaire sur résultat		-	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes		-	-	-	-
Crédit d'impôt (*)		-	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

Part CM-EUR	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022	31/03/2021
Actif net	81 767 840,76	42 638 559,58	38 249 391,02	39 966 616,12
Nombre de titres	764,473	441,213	388,427	372,388
Valeur liquidative unitaire	106 959,74	96 639,39	98 472,53	107 325,19
Affectation				
Capitalisation unitaire sur résultat	761,57	733,71	12 566,16	-108,14
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	3 348,28	3 800,15	13 163,94	1 695,75
Distribution unitaire sur résultat		-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes		-	-	-
Crédit d'impôt (*)		-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

PART CR-SEK	28/03/2024	31/03/2023	31/03/2022
Actif net	-	8 112,39	953,50
Nombre de titres	-	1 118,236	117,427
Valeur liquidative unitaire	-	7,25	8,11
Affectation			
Capitalisation unitaire sur résultat	-	0,00	-4,02
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-	-0,28	0,12
Distribution unitaire sur résultat	-	-	-
Distribution unitaire sur +/- values nettes	-	-	-
Crédit d'impôt (*)	-	-	-

(*) Le crédit d'impôt unitaire sera déterminé le jour de la distribution

2.11. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Getinge AB B	SEK	1 237 022	23 075 860,05	1,43
Elekta AB Shares B	SEK	6 344 269	44 339 408,75	2,74
SAFRAN SA	EUR	443 841	93 228 802,05	5,77
Bavarian Nordic A/S	DKK	444 000	9 223 275,57	0,57
Krones AG	EUR	391 685	48 059 749,50	2,97
Carl Zeiss Meditec AG	EUR	72 471	8 392 141,80	0,52
Andritz AG	EUR	728 881	42 129 321,80	2,61
De'Longhi SpA	EUR	1 743 435	55 894 526,10	3,46
MTU Aero Engines AG	EUR	246 786	58 044 067,20	3,59
Ipsen	EUR	463 381	51 110 924,30	3,16
Husqvarna AB B	SEK	1 384 788	10 990 138,00	0,68
SEB SA Pref	EUR	347 348	41 195 472,80	2,55
Metso Outotec Oyj	EUR	8 686 076	95 590 266,38	5,92
Gerresheimer AG	EUR	69 666	7 273 130,40	0,45
Almirall SA	EUR	887 416	7 334 493,24	0,45
Fluidra SA	EUR	197 981	4 339 743,52	0,27
Aixtron SE Reg	EUR	752 555	18 437 597,50	1,14
Icon Plc	USD	304 903	94 862 162,30	5,87
Edenred SA	EUR	421 754	20 859 952,84	1,29
Rolls-Royce Holdings PLC	GBP	8 531 321	42 582 714,03	2,63
Kion Group AG	EUR	510 908	24 922 092,24	1,54
Chemical Wks Richt Gedeon Plc	HUF	1 313 158	30 859 368,69	1,91
Allegion PLC	USD	75 292	9 393 022,15	0,58
Valmet Oyj	EUR	503 343	12 276 535,77	0,76
Rexel SA	EUR	1 148 135	28 737 819,05	1,78
ConvaTec Group Plc Reg	GBP	7 235 130	24 238 947,86	1,50
Soitec	EUR	70 837	6 793 268,30	0,42
Comet Holding AG Reg	CHF	51 921	16 769 855,45	1,04
BioMerieux SA	EUR	863 618	88 304 940,50	5,46
Arjo AB B Reg	SEK	3 201 993	14 184 067,53	0,88
BE Semiconductor Industries NV Reg	EUR	132 854	18 851 982,60	1,17
Electrolux Professional AB B Reg	SEK	1 530 357	9 277 384,76	0,57
Publicis Groupe SA	EUR	82 380	8 324 499,00	0,52
Medmix AG	CHF	568 226	9 357 583,33	0,58
Pluxee NV	EUR	1 080 033	29 592 904,20	1,83
Sulzer AG Reg	CHF	81 778	9 221 959,33	0,57
STMicroelectronics NV	EUR	1 893 908	75 604 807,36	4,68
GEA Group AG	EUR	678 913	26 606 600,47	1,65
Smiths Group Plc Reg	GBP	2 461 611	47 266 639,12	2,92
SEB SA	EUR	108 336	12 848 649,60	0,80
Sodexo	EUR	669 543	53 215 277,64	3,29
ASM Intl NV Reg	EUR	67 203	38 030 177,70	2,35
SKF AB B	SEK	3 040 107	57 527 444,83	3,56
FLSmidth & Co AS B	DKK	643 568	29 697 229,92	1,84
GN Store Nord Ltd	DKK	2 147 451	52 569 599,68	3,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl. ou ass. (sauf Warrant et Bons de sous)			1 511 436 405,21	93,52
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché régl.			1 511 436 405,21	93,52

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & Valeurs assimilées			1 511 436 405,21	93,52
Oddo BHF Money Market CI EUR Cap	EUR	1 581 863,724	80 785 780,38	5,00
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale			80 785 780,38	5,00
TOTAL Titres d'OPC			80 785 780,38	5,00
Allegion PLC	USD	75 292	33 469,31	0,00
Valmet Oyj	EUR	503 343	342 273,24	0,02
SKF AB B	SEK	3 040 107	1 678 432,32	0,11
TOTAL Coupons et dividendes			2 054 174,87	0,13
CdtDiv Titres EUR	EUR	-755 693,37	-755 693,37	-0,05
CdtDiv S/R EUR	EUR	-560 997,38	-560 997,38	-0,03
DebDiv S/R EUR	EUR	102 593,57	102 593,57	0,00
TOTAL Autres dettes et créances			-1 214 097,18	-0,08
TOTAL Dettes et créances			840 077,69	0,05
OddoCie Par- CHF	CHF	26 529,44	27 271,45	0,00
OddoCie Par- DKK	DKK	41 365,49	5 545,60	0,00
OddoCie Par-EUR	EUR	25 212 377,91	25 212 377,91	1,57
OddoCie Par- GBP	GBP	11 632,03	13 606,61	0,00
OddoCie Par- HUF	HUF	62 434,95	158,45	0,00
OddoCie Par- SEK	SEK	68 740,23	5 953,14	0,00
OddoCie Par- USD	USD	11 787,24	10 916,13	0,00
TOTAL Avoirs			25 275 829,29	1,57
H A/V CHF EUR 150424	CHF	1 400 000	1 440 591,21	0,09
H A/V CHF EUR 150424	EUR	-1 460 544,69	-1 460 544,69	-0,09
H A/V USD EUR 150424	USD	5 260 000	4 868 598,74	0,30
H A/V USD EUR 150424	EUR	-4 799 921,74	-4 799 921,74	-0,30
TOTAL Opérations à terme			48 723,52	0,00
ADM OTC - BHFBk Ffm	EUR	10 000	10 000,00	0,00
TOTAL Autres disponibilités			10 000,00	0,00
TOTAL Disponibilités			25 334 552,81	1,57
Cion de gestion	CHF	-1 033,4	-1 062,30	0,00
Cion de gestion	EUR	-1 876 757,16	-1 876 757,16	-0,12
Cion de gestion	USD	-7 672,82	-7 105,78	0,00
Cion performance	EUR	-348 840,4	-348 840,40	-0,02
Cion performance	USD	-17 443,46	-16 154,34	0,00
TOTAL Frais			-2 249 919,98	-0,14
TOTAL TRESORERIE			23 924 710,52	1,48
TOTAL ACTIF NET			1 616 146 896,11	100,00

Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS le 16 mai 2008 (État au 5 août 2021).

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	SURPERFORMANCE
ODDO BHF Avenir Europe CI-EUR	10,60%	10,47%	5,54%	8,76%	25/05/1999	1,02%	0,07%
ODDO BHF Avenir Europe CM-EUR	10,68%				15/12/2020	0,94%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CN-CHF[H]	8,12%				16/05/2019	0,94%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CN-EUR	10,56%			5,72%	14/06/2011	1,07%	0,12%
ODDO BHF Avenir Europe CR-EUR	9,64%			4,74%	25/05/1999	1,89%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe CR-USD[H]	11,90%			7,03%	11/03/2015	2,20%	0,31%
ODDO BHF Avenir Europe DI-EUR	10,64%			5,59%	16/04/2018	0,98%	0,04%
ODDO BHF Avenir Europe DN-EUR	10,65%				30/01/2020	1,00%	0,05%
ODDO BHF Avenir Europe DR-EUR	9,64%			4,77%	31/12/2012	1,91%	0,00%
ODDO BHF Avenir Europe GC-EUR	10,62%			5,72%	26/06/2014	1,01%	0,06%

(*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

(**) Y compris bonification en dépendance de la performance.

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1. Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2023	15 071 546	15 182 204	208

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2023 payées en 2024 et années suivantes

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2023 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers)

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2023 (fixes et variable*)	3 432 024	6	18 865 257	60

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2023 payées en 2024 et années suivantes

2. Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3. Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.

3.2. Les rémunérations variables différées.

OBAM SAS a déterminé le seuil de 200.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, qu'ils soient preneurs de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 200.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate. En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable serait supérieure à 200.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après. Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneurs de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables. Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 200.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

Pour les rémunérations variables les plus significatives, un second seuil est fixé à 1.000.000 €. Les rémunérations variables allouées au titre d'une année qui dépasseraient ce seuil, seraient alors versées, pour la part dépassant ce seuil, selon les modalités suivantes : 40% en espèces immédiatement, 60 % en espèces dans le cadre d'un paiement différé dans les conditions définies ci-dessus. Il convient de noter que ces rémunérations auront, pour leur partie inférieure à 1.000.000 € donné lieu à l'application des règles de versement dépassant le seuil de 200.000 € précisées ci-dessus. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées applicables à l'ensemble des personnes concernées de la société de gestion, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM SAS.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.

Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2023 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération a fait l'objet d'une modification du seuil de déclenchement de la partie différée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).

Annexe SFDR

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
ODDO BHF Avenir Europe

Identifiant d'entité juridique :
969500QGX5P7LVVRQ45

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : N/A

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 32,10 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUES PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Application de la politique de vote du Gérant si le Fonds satisfait aux exigences de cette dernière.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.
- Prise en compte des principales incidences négatives conformément à la politique du Gérant concernant l'Article 4 du Règlement SFDR.
- Application de l'approche du Gérant relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important dans le cadre des investissements considérés comme durables.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

	28/03/2024	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AA	98.1
Score ESG	7.5	98.1
Notation moyenne E	5.9	98.1
Notation moyenne S	5.2	98.1
Notation moyenne G	6.6	98.1
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	20.1	100.0
Investissements durables (%)	32.1	96.7
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	N/A	N/A
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	26.7	27.1

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

	31/03/2023	
	Fonds	Couverture
Notation MSCI ESG*	AAA	98.8
Score ESG	9.6	98.8
Notation moyenne E	5.9	98.8
Notation moyenne S	5.5	98.8
Notation moyenne G	6.7	98.8
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	31.8	99.6
Investissements durables (%)	30.2	97.2
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0.0	0.0
Exposition fossile (%)**	0.0	0.0
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)***	29.4	29.9

* CCC est la notation avec le risque le plus élevé et AAA est la meilleure notation.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

*** Pourcentage du chiffre d'affaires généré par le déploiement de solutions zéro carbone (énergies renouvelables, mobilité durable...), basé sur le ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Les investissements durables poursuivaient l'objectif suivant :

Environnement : la contribution à l'impact environnemental tel que défini par MSCI ESG Research via son domaine « impact durable » par rapport aux objectifs environnementaux. Sont concernées les catégories suivantes : énergies alternatives, efficacité énergétique, construction écologique, eau durable, prévention et contrôle de la pollution, agriculture durable.

Le Fonds détenait 32,1 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE à la fin de l'exercice.

Le Fonds a respecté son objectif d'investissement durable dès lors qu'il s'engage à détenir au moins 10,0 % d'investissements durables et 0,0 % d'investissements alignés sur la Taxinomie.

Les investissements sont durables dans la mesure où ils ont participé au développement d'activités économiques vertes sur la base du chiffre d'affaires : les énergies bas-carbone, l'efficacité énergétique, l'immobilier vert, l'usage durable de l'eau, la prévention et le contrôle de la pollution, et l'agriculture durable. Bien que ces activités économiques soient couvertes par la taxonomie européenne, un manque de données ne permet pas de démontrer leur alignement à la taxonomie. Ces investissements ont donc été classés comme durables dans la catégorie « Autre-environnement ».

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Ce principe, appliqué à l'objectif d'investissement durable du Fonds, a été contrôlé selon une approche en 3 étapes :

1. Les entreprises faisant l'objet de graves controverses environnementales, sociales ou en matière de gouvernance ne sont pas considérées comme durables

2. Les entreprises concernées par la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques) ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

3. Les entreprises exposées aux armes controversées et/ou contrevenant aux principes du Pacte mondial des Nations unies ne sont pas considérées comme durables et ne peuvent pas faire l'objet d'un investissement par le Fonds.

Nos équipes de contrôle sont chargées de vérifier que les investissements durables du Fonds respectent notre approche relative au principe consistant à ne pas causer de préjudice important afin de pouvoir être considérés comme des investissements durables au niveau du Fonds. Notre approche est basée sur les controverses mais aussi sur les exclusions (pré-trade).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Nous prenons en compte tous les PAI pour autant que nous disposions de données suffisantes à leur sujet. La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (7,10, et 14) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.

Leur prise en considération repose à la fois sur les listes d'exclusions (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et sur l'utilisation de notations ESG, du dialogue, du vote, et de l'engagement. Elles peuvent être le résultat de données publiées et, dans une moindre mesure, d'estimations.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée:

Bien que le fonds n'ait pas eu pour objectif l'investissement durables, il a atteint 32,1 % d'investissement durables, tandis que la proposition minimale indiquée dans l'annexe précontractuelle était de 10,0 %.

Le Gérant s'assure de l'alignement des investissements durables du Fonds en appliquant sa liste d'exclusion fondée sur le Pacte mondial des Nations unies, comme indiqué dans la politique d'exclusion du Gérant. Les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sont pris en compte dans la méthodologie de notation ESG interne ou externe (MSCI ESG Research) utilisée par le Fonds, comme indiqué dans les informations précontractuelles.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives à travers des exclusions grâce à des contrôles pré-trades et post-trades, au dialogue, à l'engagement et aux analyses ESG.

La prise en compte des Principal Adverse Impacts pour ce Fonds repose sur un screening négatif pour trois PAI (Biodiversité, violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des lignes directrices de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)) et sur les notations ESG, le dialogue, l'engagement, et le vote pour les autres PAI, comme décrit dans la politique PAI disponible dans les informations réglementaires sur le site internet ODDO BHF Asset Management.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 01/04/2023 - 28/03/2024

Investissements les plus importants	Secteur*	% d'actifs**	Pays
Icon Plc	Santé	5,8 %	Irlande
Metso Outotec Oyj	Industrie	5,8 %	Finlande
Safran Sa	Industrie	5,5 %	France
Stmicroelectronics Nv	Technologies de l'Information	5,3 %	Suisse
Biomerieux	Santé	5,0 %	France
Oddo Bhf Money Market Ci-Eur	-	4,8 %	Allemagne
Sodexo Sa	Consommation Discrétionnaire	4,1 %	France
Skf Ab-B Shares	Industrie	3,6 %	Suède
Seb Sa	Consommation Discrétionnaire	3,1 %	France
Mtu Aero Engines Ag	Industrie	3,1 %	Allemagne
De'Longhi Spa	Consommation Discrétionnaire	2,9 %	Italie

* 28/03/2024, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,0% pour une couverture de 0,0%.

** Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (intervalle retenu : 3 mois glissants).



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-après.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

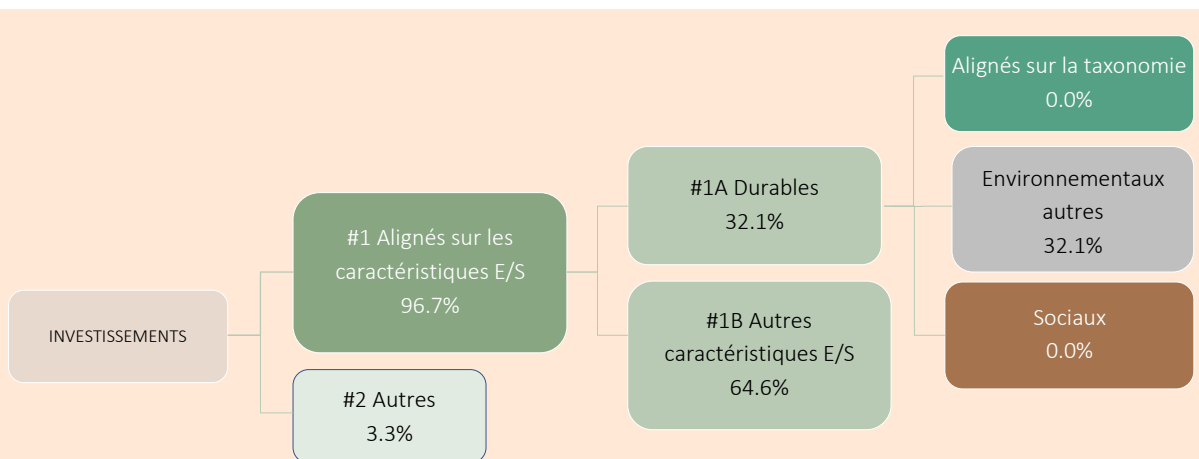
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 1,5 % de cash et 0,0 % de produits dérivés et 1,8 % d'investissements non alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs*	% d'actifs au 28/03/2024
Industrie	42,0 %
Santé	25,5 %
Consommation Discrétionnaire	13,3 %
Technologies de l'Information	10,8 %
Finance	1,3 %
Services de communication	0,5 %
Fonds	5,0 %
Cash	1,5 %

*Au 28/03/2024, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 0,0 % pour une couverture de 0,0%.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

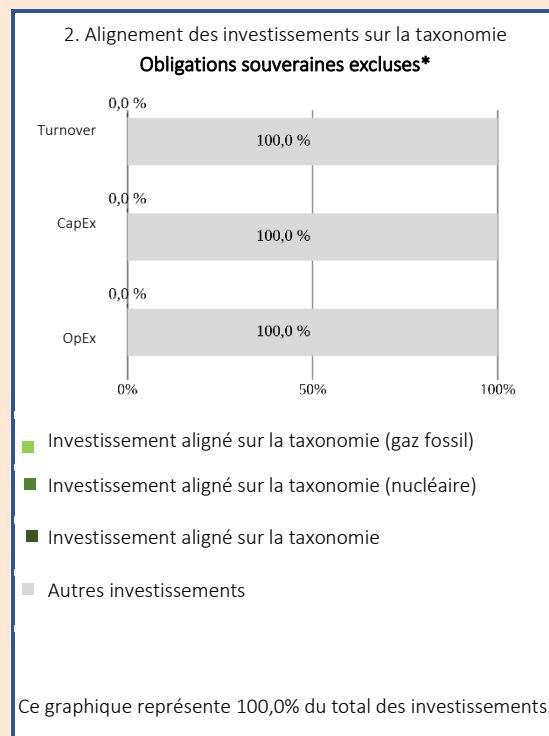
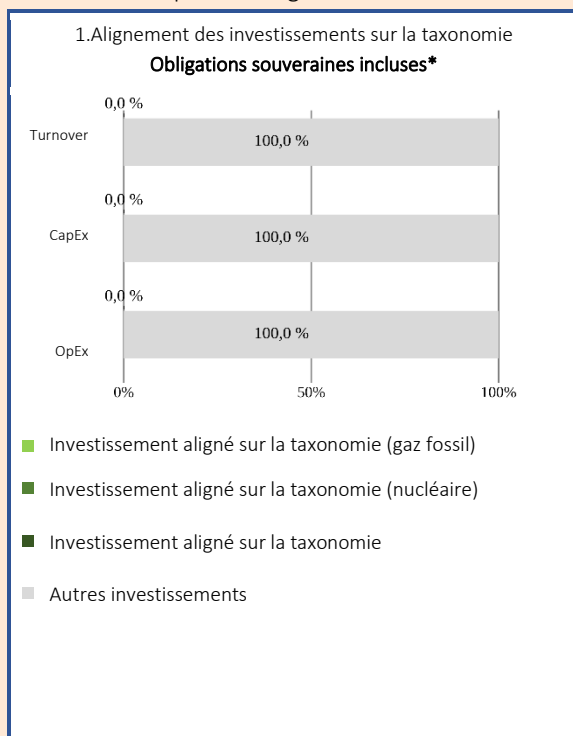
Sur la base des données provenant des entreprises bénéficiaires des investissements et du fournisseur de données du Gérant (MSCI), les investissements alignés sur la Taxinomie de l'UE représentaient 0,0 % à la fin de l'exercice si l'on inclut les obligations souveraines, supranationales et des banques centrales, et 0,0 % si l'on exclut ces titres.

Le respect par ces investissements des exigences énoncées à l'Article 3 du Règlement (UE) 2020/852 n'a été soumis à aucune vérification de la part d'un quelconque réviseur d'entreprises ou d'un quelconque tiers.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

- Oui Dans le gaz fossile Dans le nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE –voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le gaz fossile inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'énergie nucléaire, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxinomie de l'UE était de : 32,1 %.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus en "#2-Autre" sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR atteindre LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionnariat actif grâce aux actions suivantes :

1. Vote aux assemblées générales annuelles si le Fonds satisfait aux exigences de la politique de vote du Gérant.
2. Dialogue avec les entreprises.
3. Engagement auprès des entreprises conformément à la politique d'engagement du Gérant.
4. Application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et des exclusions spécifiques du Fonds.
5. Prise en compte des PAI conformément à la politique du Gérant relative aux PAI.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-après.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Le fonds suit le benchmark MSCI Europe Smid EUR NR.

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	28/03/2024			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation MSCI ESG	AA	98.1	AA	99.4
Score ESG	7.5	98.1	7.5	99.4
Notation moyenne E	5.9	98.1	6.4	99.4
Notation moyenne S	5.2	98.1	5.2	99.4
Notation moyenne G	6.6	98.1	6.8	99.4
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m€)	20.1	100.0	110.1	100.0
Investissements durables (%)	32.1	96.7	36.9	99.4
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	N/A	N/A	N/A	N/A
Exposition fossile (%)	0.0	0.0	1.8	1.8
Exposition aux solutions carbone, part verte (%)	26.7	27.1	35.6	35.6